

Résolution présentée par la délégation du

Chili

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	La création d'un fond spécial pour les familles victimes des dictatures militaires
L'Assemblée Générale,	
Rappelant	la souffrance de la population pendant 16 terribles années de la dictature de Pinochet,
Attristée	par les 3 200 morts et les 38 000 torturés par le régime autoritaire et conservateur qui gouverna le Chili sous la présidence du commandant Pinochet,
Condamnant	l'apathie des gouvernements qui se sont succédés depuis la fin de la dictature pour avoir fermé les yeux sur les souffrances de la population chilienne qui n'a jamais pu faire dignement le deuil de leurs proches,
Inspirée	par l'exemple des fonds de contribution volontaires des Nations Unis pour les victimes de la torture,
Conscient	que de nombreux peuples dans le monde vivent encore sous la terreur de gouvernement dictatoriaux et dans le déni des violences psychologiques qui leur sont faites,
Gardant	à l'esprit que la gestion du passé est un processus douloureux mais indispensable pour avancer vers davantage de démocratie,
Décide	de créer un fond pour les victimes des dictatures militaires ayant souffert et perdu des membres importants dans les familles ;
Désireux	de faire appel à la générosité des pays développés et libres pour effectuer des dons destinés aux familles victimes de dictatures militaires ;
Propose	la création d'une commission pour évaluer les préjudices subis par les victimes des dictatures dans le monde ;

Le texte français fait foi

(pour les résolutions prises à l'AG, veuillez écrire dans la langue de la traduction quel texte fait foi et non trois fois la même langue sur les trois traductions)